

Paris, le 15 octobre 1999
OLIS : **15-Oct-1999**
Dist. : **15-Oct-1999**

NEA/COM(99)10



L'AVENIR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE EST EXAMINÉ A L'OCDE

Des responsables de la politique énergétique de 20 pays Membres de l'OCDE se sont réunis à Paris pour évaluer les répercussions à long terme des tendances actuelles de l'électronucléaire sur la politique énergétique et l'industrie de l'énergie nucléaire.

La réunion d'un jour et demi, ayant pour thème « Business as Usual and Nuclear Power », tire sa dénomination des projections correspondant à ce scénario dans la publication de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) intitulée « Les perspectives énergétiques mondiales ». Les projections de l'AIE laissent penser que si les tendances actuelles se maintiennent, la production mondiale d'électricité d'origine nucléaire en 2020 demeurera approximativement au niveau atteint en 1995, mais qu'en pourcentage de la production totale d'électricité, la part du nucléaire se trouvera réduite de plus de moitié. A l'intérieur de la zone de l'OCDE elle-même, la production d'électricité d'origine nucléaire en 2020 sera inférieure à celle de 1995.

La réunion, organisée conjointement par l'AIE et l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN), ayant toutes deux leur siège à Paris, a été présidée par Nemesio Fernández-Cuesta, ancien Secrétaire d'État à l'énergie de l'Espagne et actuel Président d'un des plus importants groupes d'édition d'Espagne.

./.

Contact avec la presse : AEN Jacques de la Ferté - Tel. 33 (0)1 4524 1010 - Fax 33 (0)1 4524 1110
Mél : news.contact@nea.fr - site web : <http://www.nea.fr>

AIE Fiona Davies – Tel 33 (0)1 4057 6550 – Fax 33 (0)1 4057 6559
Mél : fiona.davies@iea.org

82965

Des exposés ont été présentés par des représentants officiels de pays de l'OCDE menant des politiques fort différentes en ce qui concerne l'électronucléaire. Un groupe choisi d'invités de l'industrie a abordé les répercussions pour l'industrie et ce qu'ils considèrent comme étant le rôle dévolu aux pouvoirs publics.

Parmi les grandes questions abordées, on peut citer notamment les incidences de cette évolution sur :

- la sécurité énergétique dans la zone de l'OCDE - en particulier la diversité des combustibles ;
- les aspects économiques de la production d'électricité et des sources de substitution ;
- les incidences sur l'environnement d'un moindre recours à l'électronucléaire et d'une intensification de l'utilisation des sources destinées à le remplacer ;
- les défis institutionnels auxquels sont confrontées les autorités de sûreté nucléaire ;
- le maintien de l'infrastructure industrielle et éducative nécessaire à l'électronucléaire.

Le compte rendu de cette réunion sera publié au début de l'année prochaine.

Pour résumer les conclusions de la réunion, M Fernández-Cuesta a déclaré que la réunion avait permis aux participants de mieux apprécier les questions auxquelles les gouvernements sont confrontés lorsqu'ils examinent le rôle convenant le mieux pour l'énergie nucléaire. Il a reconnu qu'il n'existe pas d'option sans obstacles ni controverse. Il a encouragé les deux Agences à poursuivre des efforts conjoints analogues en vue de favoriser un dialogue éclairé et a estimé qu'il convenait d'associer à ce processus des pays n'appartenant pas à l'OCDE.

Robert Priddle, Directeur exécutif de l'AIE a déclaré que « toute décision des pouvoirs publics quant à la place de l'électronucléaire dans les approvisionnements futurs en énergie doit être prise en pleine connaissance de ses conséquences pour la sécurité énergétique, l'efficacité économique et la viabilité du point de vue de l'environnement ».

Luis Echávarri, Directeur général de l'AEN, a souligné que les décisions en matière de politique énergétique doivent être prises à la lumière d'informations sérieuses, documentées et objectives concernant toutes les options disponibles, y compris celle de l'énergie nucléaire.

L'AIE est le cadre privilégié de la coopération en matière d'énergie entre 24 pays Membres de l'OCDE. L'Agence maintient un système de partage du pétrole en cas d'urgence permettant de traiter les perturbations des approvisionnements pétroliers, et assure un flux régulier d'informations et d'analyses relatives à d'autres formes d'énergie. Elle encourage des politiques énergétiques rationnelles, le développement de sources d'énergie de substitution et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'énergie. Elle travaille également à renforcer le lien entre les politiques de l'environnement et de l'énergie, en ce qui concerne spécialement la question du changement climatique.

L'AEN a pour objectif primordial de favoriser la coopération entre les gouvernements de ses 27 pays Membres dans le domaine de l'utilisation de l'électronucléaire en tant que source d'énergie rentable, respectueuse de l'environnement et sûre. Parmi les priorités principales de l'AEN, figurent la sûreté et la réglementation nucléaire, la gestion des déchets radioactifs, la radioprotection, de même que les aspects scientifiques, économiques et technologiques de l'énergie nucléaire ainsi que le droit et la responsabilité dans le domaine nucléaire.